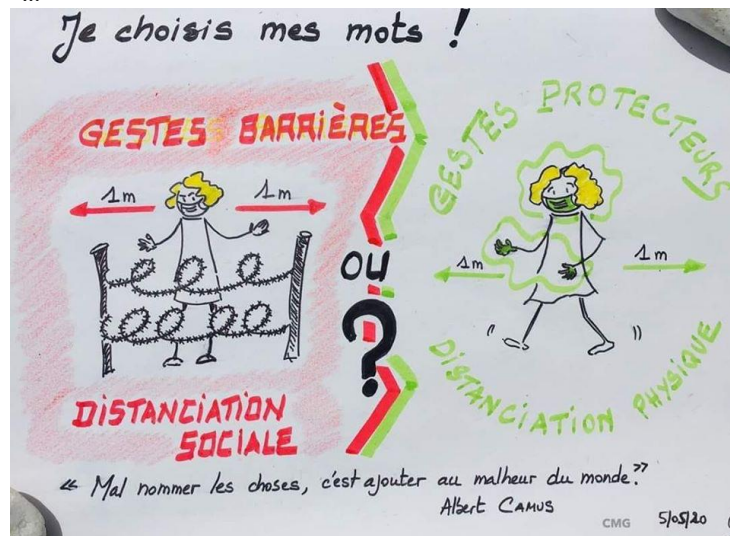


DE QUÉ FAR CHEZ SOI ET AILLEURS #2

➤ Réouvertures culturelles locales :

- **Médiathèques de la Communauté de Communes** : La plupart des médiathèques ont ouvert de nouveau leurs portes avec des précautions sanitaires et des aménagements d'horaires. Vous pouvez vous rapprocher de vos mairies respectives pour connaître leurs modalités d'ouverture. Et pour citer Albert Camus « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » alors parlons plutôt de « distanciation physique » au lieu de « distanciation sociale » et de « gestes protecteurs » plutôt que « gestes barrières »...



- **Autres infos sur la Communauté de Communes** : Retrouvez-les [ICI](#) sur le site de la Communauté de Communes
- **Café citoyen** : L'Association La Nouvelle Arcadie en partenariat avec la MJC de Viviers-Lès-Montagnes propose un café citoyen en visioconférence autour de la question « comment avons-nous vécu le confinement ? » Il vous suffit de cliquer sur le lien [ICI](#) à 20h le jeudi 21 mai.
- **Infos sur Toulouse** : Voici ce qui va rouvrir dans les prochains jours
 - Archives municipales dès le 18 mai
 - La Grainerie envisage la reprise des entraînements de cirque, avant les résidences de création fin mai.
 - L'Envol des Pionniers et Aeroscopia accueilleront à nouveau le public dès ce jeudi de l'Ascension et ne seront ouverts que les week-ends et jours fériés dans un premier temps.
 - le Théâtre et l'Orchestre National du Capitole ouvriront leur billetterie le 25 mai.
 - Les musées à partir du lundi 2 juin (les Abattoirs, le Quai des Savoirs, la Galerie du Château d'eau, le Matou, le Museum, les musées Georges-Labit et Saint-Raymond.
 - La basilique Saint-Sernin ainsi que la Chapelles des Carmélites seront également à nouveau accessibles à partir du 2 juin

- La Cité de l'espace prépare sa réouverture à partir du 5 juin
- Le Couvent des Jacobins ouvrira à son tour le 9 juin
- La Halle de La Machine prévoit, de son côté, une réouverture de ses attractions avant l'été.

➤ **Informations culturelles et solidaires :**

- *La Fédération Française des Ecoles de Cirque* a édité une série de documents (mises en lignes par la *COFAC*)
 - [La reprise des activités dans les écoles de cirque](#)
 - [Fiche activité activités acrobatiques](#)
 - [Fiche activité activités aériennes](#)
 - [Fiche activité activités d'expression](#)
 - [Fiche activité équilibre sur objet](#)
 - [Fiche activité jonglerie](#)
- *La Fédération Française des MJC* a publié [ICI](#) un communiqué sur l'accueil dans les établissements recevant du public (ERP) qui ne peuvent pas accueillir de public
- *La Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation* donne des préconisations pour la reprise [ICI](#)
- *Les Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle* proposent [ICI](#) des préconisations pour la reprise des activités culturelles
- *L'Union Cépière Robert Monnier à Toulouse* : Si vous êtes salarié(e) dans le secteur de la culture ou intermittent(e) du spectacle et que la crise sanitaire a questionné votre avenir professionnel, retrouvez [ICI](#) des propositions pour des bilans de compétence.
- *Le CERAC archéopole à Castres*: 2 personnes en Service Civique sont recherchées pour des missions de médiation et de valorisation du patrimoine archéologique à partir du 2 juin. Si vous souhaitez plus d'informations sur les missions n'hésitez pas à écrire à cerac.archeopole@wanadoo.fr
- *Occitanie en scène*: les dispositifs d'accompagnement, les dispositions spécifiques liées à l'adaptation et au maintien des aides à la mobilité et aides à la diffusion pour les structures de diffusion et équipes artistiques ont été prises et sont communiquées [ICI](#)
- *Artistes d'Occitanie* : Retrouvez [ICI](#) le flash actu du 19 mai sur les artistes plasticiens, les expositions, les appels à projets etc...
- *Région Occitanie* : Retrouvez [ICI](#) plusieurs initiatives solidaires de la Région
- *Gouvernement* : Face à l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités. Retrouvez l'info [ICI](#)
- *L'AFDAS*: Pour l'accès à la formation, retrouvez [ICI](#) des mesures exceptionnelles